

GRAND CONSEIL

Bureau du Grand Conseil

Communiqué de presse

Un duo nommé à la tête du secrétariat général du Grand Conseil

En prévision du prochain départ à la retraite de la titulaire, le bureau du Grand Conseil a nommé Madame Inès Gardet et Monsieur Matthieu Lavoyer-Boulianne en qualité de co-secrétaires généraux du Grand Conseil. En innovant avec une organisation sous forme de partage de poste de direction ou *top-sharing*, le bureau du Grand Conseil se réjouit de pouvoir compter sur un binôme jeune et paritaire, doté d'une grande expérience institutionnelle et professionnelle ainsi que de qualités avérées, afin d'assurer la fonction d'état-major du parlement.

Au terme du processus de recrutement, le choix du bureau du Grand Conseil pour succéder à l'actuelle secrétaire générale, M^{me} Janelise Pug, s'est porté sur une candidature commune en partage de poste avec deux profils complémentaires, répondant parfaitement aux attentes définies. Pour rappel, la fonction de secrétaire général-e du Grand Conseil comprend principalement les tâches de soutien au Grand Conseil et à ses organes dans l'exercice de leurs missions, et à l'organisation de l'activité parlementaire en général. Ainsi, les missions des nouveaux secrétaires généraux consisteront notamment à préparer les sessions parlementaires, diriger le secrétariat opérationnel du Grand Conseil et de ses commissions, et soutenir le bureau dans sa qualité d'état-major du parlement. Il leur reviendra également d'informer le public sur le Grand Conseil et ses travaux, en assurant la publicité des débats et des décisions prises par le plénum.

Âgée de 33 ans, M^{me} Inès Gardet est diplômée en droit de l'Université de Neuchâtel. Elle est active depuis plus de 8 ans au secrétariat général du Grand Conseil en tant que secrétaire générale adjointe. Elle a suivi une formation (CAS) en gestion publique et anime également depuis plusieurs années un enseignement sur le processus législatif en collaboration avec l'administration cantonale et la HE-Arc. Elle dispose ainsi d'une précieuse expertise du fonctionnement institutionnel et également de qualités humaines appréciées et reconnues.

Âgé de 32 ans, M. Matthieu Lavoyer-Boulianne, historien de formation, a été conseiller communal à Peseux puis député suppléant. Après avoir travaillé pour la Confédération, il occupe actuellement la fonction de secrétaire général du département des finances et de la santé (DFS). À ce titre, il a notamment été mobilisé pour assurer la gestion de crise liée au COVID depuis mars 2020. Il est également en contact régulier avec le parlement et ses commissions pour tout ce qui a trait aux dossiers du DFS. Sa fine connaissance de l'administration, ses différentes expériences institutionnelles et politiques ainsi que ses qualités personnelles seront des atouts pour la fonction.

Tous deux parents d'enfant(s) en bas âge, ils aspirent à un certain équilibre entre leur vie privée et professionnelle. Ils ont su convaincre sur leur capacité à fonctionner en partage de poste, de manière efficiente et concertée. Le bureau du Grand Conseil est dès lors fier de pouvoir offrir une solution favorable à cette aspiration égalitaire et légitime, tout en assurant une valorisation des compétences disponibles ainsi qu'une suppléance et un partage des savoirs bénéfiques à la pérennité de l'institution. M. Lavoyer-Boulianne et M^{me} Gardet entreront en fonction le 1^{er} mars 2022.

Le bureau du Grand Conseil tient à profiter de cette annonce pour remercier chaleureusement M^{me} Janelise Pug, qui prendra prochainement sa retraite après avoir été successivement cheffe du service du Grand Conseil depuis 1993, puis secrétaire générale dès 2013, année où une nouvelle organisation indépendante a été mise en place pour l'administration du législatif. M^{me} Pug a servi avec fidélité, rigueur et compétence le parlement durant plus de trois décennies. Elle a accompagné de nombreuses réformes institutionnelles et chantiers d'importance, tels que l'entrée en vigueur de la première loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) en 1993, les travaux de la commission constituante qui a élaboré la nouvelle Constitution cantonale de 2000, la concrétisation du parlement sans papier ou encore plus récemment, l'adaptation à la situation sanitaire afin de permettre au parlement de siéger en toute sécurité. Le bureau du Grand Conseil remercie M^{me} Pug pour son engagement sans faille au service de la collectivité et lui formule d'avance ses meilleurs vœux pour cette nouvelle étape de vie.

Contacts:

Quentin Di Meo, président du Grand Conseil

Inès Gardet, nouvelle secrétaire générale

Matthieu Lavoyer-Boulianne, nouveau secrétaire général

Neuchâtel, le 12 novembre 2021

